

**MÉTIER DES TRAVAUX PUBLICS****EXÉCUTION DE CHANTIER**

Poseur(euse) de voies ferrées

MISSION PRINCIPALE : Participer à des travaux de construction et d'entretien de voies ferrées

Le poseur de voies ferrées exécute les travaux de construction, de renouvellement et d'entretien des voies ferrées, mettant en œuvre des activités manuelles et mécanisées. Il organise son environnement de travail et gère le matériel mis à disposition en fonction des instructions transmises par le chef d'équipe. Il exerce un métier utile et essentiel qui contribue à la mobilité des personnes et au transport des marchandises. Il participe à des projets au service du développement durable.



Autres appellations : Technicien(ne) de la voie ferrée

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. CLÔTURER LE CHANTIER

- Ranger le matériel du chantier, en le stockant dans les espaces dédiés, afin de libérer la zone de travail et de permettre le déroulement de l'intervention en toute sécurité
- Nettoyer la zone de travail, dans le respect des instructions et des règles environnementales, afin de clore l'intervention en toute sécurité et de garantir la continuité des activités sur la zone à la clôture du chantier

2. PRÉPARER ET INSTALLER L'INTERVENTION, DÉPLOYER DES OUTILS ET CONSOMMABLES ET SÉCURISER L'INTERVENTION

- Prévoir son intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, à partir des consignes écrites ou orales et en échangeant avec son supérieur hiérarchique, afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus
- Délimiter les zones de travail en identifiant les zones de travail à risques à partir des consignes (verbales, plans, croquis) du chef d'équipe, afin de préparer la réalisation des opérations en toute sécurité
- Préparer sur le chantier les outils, matériaux et consommables nécessaires (au bon endroit, en bonne quantité et au bon gabarit), selon les consignes du supérieur hiérarchique, afin de garantir la réalisation des travaux dans les conditions attendues de sécurité, de qualité et de délai

3. RÉALISER DES TRAVAUX DE DÉPOSE DE LA VOIE FERRÉE

- Démonter les éléments constitutifs de la voie ou de l'appareil de voie dans les règles de l'art, tout en les triant, afin de réutiliser par la suite les éléments non détériorés
- Effectuer le dégarnissage manuel du vieux ballast dans les règles de l'art, afin de ne conserver que le ballast réutilisable pour la suite du chantier

4. EFFECTUER DES TRAVAUX DE POSE DE VOIES FERRÉES ET DES APPAREILS DE VOIES

- Poser la voie neuve et/ou l'appareil de voie à l'aide d'un système mécanique ou manuel (portique ou bi grues) dans les règles de l'art et dans le respect des consignes de sécurité, afin de constituer la voie dans les délais et de garantir la qualité de l'intervention
- Assembler les voies et/ou les appareils de voies en utilisant les techniques et outils adéquats, afin de s'assurer de la robustesse de la voie
- Décharger la bonne quantité de ballast en fonction des consignes de relevage et en utilisant les outils adéquats, afin de caler la voie et d'éviter tout risque de déraillement

5. RÉALISER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE

- Opérer les travaux de maintenance d'éléments constitutifs de voies ou d'appareils de voie, en appliquant les techniques adéquates, afin de remplacer les éléments abîmés et de rendre la voie utilisable et sécurisée
- Exécuter les travaux de remise à la cote sur voies courantes (écartement, géométrie, tenue des attaches), en appliquant les techniques appropriées, afin de remplacer les éléments abîmés et de rendre la voie utilisable et sécurisée
- Effectuer les travaux de remise à la cote sur les appareils de voies (équilibrage, écartement, cotes de protection des pointes, géométrie, ...) en appliquant les techniques adéquates, afin de remplacer les éléments abîmés et de rendre la voie utilisable et sécurisée

Les compétences transversales

1. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Informer sa hiérarchie de ressources manquantes à l'exécution du travail
- Estimer le temps nécessaire pour la réalisation d'une tâche
- Vérifier la qualité de son travail
- Prioriser ses activités

2. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Identifier les rôles et fonctions de chacun dans l'équipe
- Solliciter la bonne personne en fonction des besoins
- Ajuster son comportement et son travail en fonction de l'équipe
- Partager les informations avec l'équipe

3. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Informer et renseigner des usagers/clients/partenaires sur l'opération en cours
- Décrire son activité
- Reformuler les consignes et les règles (sécurité, procédures, ...)
- Signaler et expliquer les faits en cas d'aléas ou de dysfonctionnements
- Exprimer ses incompréhensions

4. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- Maîtriser les compétences numériques de base (écrire, lire un mail, utiliser le matériel informatique, ...)

5. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accueillir les nouveaux arrivants sur le chantier et les accompagner dans leur progression

6. AGIR FACE À UN ALÉA

- Agir pour se prémunir ou écarter les autres d'un danger réel ou supposé
- Réagir (régler le problème ou adapter son activité) pour préserver la qualité et les délais

7. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES CODES SOCIAUX DE L'ENTREPRISE ET LES CADRES RÉGLEMENTAIRES

- Adapter sa tenue vestimentaire de travail (dont le port des EPI)
- Véhiculer l'image de l'entreprise
- Appliquer le règlement intérieur dont les règles de sécurité
- Respecter les rythmes de travail et la mobilité géographique induite

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

CERTIFICATIONS

- Certificat de Qualification Professionnelle Poseur de voies ferrées (Niveau 3)